

PROTOCOLE Covid-19 pour les soins dentaires en phase de REDEMMARAGE

Version : 19 avril 2020

Préparé par le Bureau du Conseil de l'Art Dentaire à la demande du SPF Santé publique.

PREMABULE

Les soins dentaires constituent l'une des situations les plus risquées pour la transmission de Covid-19 en raison des éclaboussures et des aérosols produits par la plupart des traitements, du contact étroit avec les patients et de la succession rapide des patients dans un espace confiné. Cela présente un risque pour les patients, les soignants, les employés et toutes les personnes entrant dans le cabinet. Au fur et à mesure de la clarification du déroulement de l'épidémie, de l'évaluation effective des risques et de l'efficacité des précautions recommandées, les conseils de soins dentaires seront adaptés.

À la demande du Chef de Service des Professions de la santé et de l'exercice professionnel du Service Public Fédéral Santé publique, ce document a été élaboré et constitue une mise à jour et une clarification des avis publiés par Sciensano les 24 mars 2020¹ et 17 avril 2020².

Ce document s'applique à tous les dentistes, employés et hygiénistes dentaires - selon le cas dans leurs domaines de compétence respectifs.

PRINCIPES

- Les prestations dentaires (durant les différentes phases de suspension, de redémarrage et de retour aux soins réguliers) doivent toujours être basées sur un TRIAGE en fonction de la situation spécifique du patient : caractéristiques spécifiques concernant le statut Covid-19 et de la demande de soins / besoin de soins. Pour plus de détails, nous nous référons à la MATRICE de TRIAGE.
- Les directives de base contenues dans la publication du Conseil supérieur de la santé « Recommandations relatives à la maîtrise des infections lors des soins réalisés en médecine dentaire » (CSS 8363) restent pleinement en vigueur mais sont complétées par des mesures supplémentaires dans le contexte de la distanciation sociale et de la transmission par gouttelettes et aérosols. Le présent document en est la réalisation comme « PROTOCOLE COVID-19 ».
- Le praticien de l'Art dentaire a la responsabilité médicale de décider s'il doit effectuer le soin lui-même ou référer le patient, en fonction des résultats du triage, en tenant compte de l'état de santé du patient, de la disponibilité de l'équipement de protection nécessaire et de l'application des « *Recommandations relatives à la maîtrise des infections lors des soins réalisés en médecine dentaire* » (CSS 8363)³ complétées par les mesures COMPLEMENTAIRES dans le contexte de la distanciation sociale et de la transmission par gouttelettes et aérosol.

¹ https://epidemiowiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID19_procedure_dentists_FR.pdf

² https://epidemiowiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID19_procedure_out%20patients_FR.pdf

³

[https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/19069789/Recommandations%20relatives%20%C3%A0%20la%20ma%C3%Aetrise%20des%20infections%20lors%20des%20soins%20r%C3%A9alis%C3%A9s%20en%20m%C3%A9decine%20dentaire.%20\(mai%202011\)%20\(CSS%208363\).pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/19069789/Recommandations%20relatives%20%C3%A0%20la%20ma%C3%Aetrise%20des%20infections%20lors%20des%20soins%20r%C3%A9alis%C3%A9s%20en%20m%C3%A9decine%20dentaire.%20(mai%202011)%20(CSS%208363).pdf)

TRIAGE

Le triage est le point de départ de l'organisation des soins. Le triage se fait **AVANT** la consultation, de préférence par téléphone.

Sur la base de la **MATRICE de TRIAGE**, les patients sont répartis en différents groupes en fonction de leur situation (voir annexe). La classification prend en compte les caractéristiques spécifiques du patient en ce qui concerne son statut Covid-19, son état de santé général et sa demande / son besoin de soins. Il est essentiel d'éviter tout contact avec un patient infecté (ou suspecté de l'être) par le Covid-19 et de minimiser le risque de contamination croisée en appliquant les précautions appropriées.

GROUPES SUR BASE DES CARACTERISTIQUES DES PATIENTS

GROUPE A1: COVID-19 + (OU A CONSIDERER COMME TEL)

Le patients qui présente une infection Covid-19 actuelle certaine, un cohabitant d'un patient infecté par le COVID-19 et qui a été placé en isolement à la maison, ou qui a présenté une infection par le Covid-19 depuis moins de 14 jours.

>> postposer les soins ou adresser le patient en centre de référence hospitalier Covid-19; en tout cas, ne prodiguez que des soins d'urgence absolue.

GROUPE A2: SUSPICION OU RISQUE ELEVE DE COVID-19 +

Le patient qui est symptomatique ($T^{\circ} >37.3^{\circ}\text{C}$, maux de gorge, toux sèche), le cohabitant avec une personne qui est symptomatique ou une personne ayant été en contact les 14 derniers jours avec un patient diagnostiqué positif au Covid-19.

>> postposer les soins ou adresser le patient en centre de référence hospitalier Covid-19; en tout cas, ne prodiguez que des soins d'urgence absolue.

GROUPE B1: ASYMPTOMATIQUE, AVEC RISQUE MEDICAL ACCRU

Patients asymptomatiques et n'appartenant pas au groupe A, mais qui présentent un risque accru de complications graves en cas d'éventuelle infection au Covid-19.

Cela comprend entre autres:

- anomalies chroniques et troubles fonctionnels du système respiratoire;
- anomalies cardiaques graves;
- diabète sucré;
- obésité
- maladie rénale sévère nécessitant une dialyse ou une transplantation rénale;
- diminution de la résistance aux infections telles que les maladies auto-immunes, après transplantation d'organe, dans les troubles hématologiques malins, dans les troubles immunitaires congénitaux ou acquis, dans le traitement oncologique (chimiothérapie, radiothérapie) des tumeurs malignes.

>> les soins dentaires peuvent être délivré dans les cabinets dentaires, en prenant des mesures appropriées (protocole Covid-19 + masque FFP2); seuls des soins urgents et requis peuvent être effectués; envisager prudemment l'extension vers la phase de délivrance des soins réguliers par rapport au risque potentiel pour le patient.

Ces patients sont programmés en début de journée de travail (moindre risque d'infection par les aérosols et les gouttelettes).

GRUPE B2: ASYMPTOMATIQUE, AVEC CARACTERISTIQUE PARTICULIERE

Patients asymptomatiques et n'appartenant pas au groupe A, mais dont les particularités nécessitent des précautions supplémentaires sur le plan de la contamination. Cela inclut les patients avec une coopération limitée (tels que certains jeunes enfants ou certaines personnes handicapées) qui ont plus de difficultés à respecter les mesures *de distanciation sociale* et de protection personnelle, et les patients résidents dans des institutions (centres de soins, établissements pour personnes handicapées, établissements psychiatriques, prisons, etc.) et où le risque d'infection est plus élevé et/ou plus facile à transmettre.

>> les soins dentaires peuvent être délivré dans les cabinets dentaires, en prenant des mesures appropriées (protocole Covid-19 + masque FFP2); après la phase de prise en charge uniquement pour les soins urgents, passez à la phase pour les soins requis, et enfin pour les soins réguliers.

Ces patients sont programmés en fin de de journée.

GRUPE C: ASYMPTOMATIQUE, SANS PARTICULARITE

Patients asymptomatiques n'appartenant pas aux groupes A et B.

>> les soins dentaires peuvent être délivré dans les cabinets dentaires, en prenant des mesures appropriées (protocole Covid-19); après la phase de prise en charge uniquement pour les soins urgents, passez à la phase pour les soins requis, et enfin pour les soins réguliers.

TYPE DE SOINS

▪ Soins URGENTS:

Ce sont toutes des situations qui nécessitent une intervention dans les 24 heures pour éviter de graves complications. Cela comprend:

- > les **infections** de la cavité buccale accompagnées d'un gonflement et / ou de symptômes généraux (ganglions, fièvre, malaise)
- > **saignement** buccal (en ce y compris hémorragie post-opératoire)
- > **traumatisme dentaire accidentel sévère** : déplacement dentaire (y compris expulsion) et / ou perte importante de tissu (exposition pulpaire)
- > **douleur** intense au niveau de la cavité buccale, non contrôlable à l'aide d'un analgésique ou d'autres médicaments (p. ex. pulpite)

▪ Soins REQUIS:

Ce sont tous les soins nécessaires pour prévenir la survenue de problèmes urgents ou pour limiter les dommages importants qui seraient consécutifs au report de soins.

- > les **infections** de la cavité buccale mal contrôlées (malgré ou après une antibiothérapie prolongée)
- > **douleur** importante dans la cavité buccale insuffisamment contrôlée (malgré la prise prolongée d'analgésiques)
- > traitement de suivi des **traumatismes dentaires** (accidentels) (traitement endodontique, dépose d'attelle, ...)
- > finalisation de **traitements endodontiques** débutés (suite d'une extirpation pulpaire)
- > suivi de traitements récents de **transplantation dentaire, de pose d'implant**,...
- > Traitement (d'urgence) en cas de **fracture dentaire** ou de **perte d'obturation** (même indolore)
- > placement de **prothèses (amovibles) déjà confectionnées**

- > **résolution des problèmes de prothèse amovible** (ajustement, arête vive, point de pression, fracture, ...)
- > **repose d'éléments détachés d'un appareil orthodontique non amovible** (bracket décollé, ligatures desserrées ou cassées,...)
- > placement d'**appareil orthodontique amovible déjà confectionné**
- > suivi du traitement orthodontique avec des **appareils orthodontiques non amovibles** dans lesquels sont présents des composants d'expansion ou actifs (ressorts, vérins) ou combiné avec des vis d'ancrage
- > traitements orthodontiques mené en phase avec la **croissance pubertaire**
- > suivi des patients atteints d'**infections parodontales graves**

- **Soins REGULIERS:**

Cela comprend l'ensemble des soins dentaires.

MESURES D'HYGIÈNE COVID-19

- Le protocole Covid-19 est basé sur les « *Recommandations relatives à la maîtrise des infections lors des soins réalisés en médecine dentaire* » (**CSS 8363**)⁴ qui doivent être pleinement respectées et complétées par les mesures COMPLEMENTAIRES dans le contexte de la distanciation sociale et de la transmission par gouttelettes et aérosol.
- Les mesures décrites forment un tout et doivent être appliquées dans leur INTEGRALITE CHAQUE point est important et détermine le résultat.
- Reste central le conseil d'éviter autant que possible la formation d'aérosols et d'éclaboussures.
- La limitation du nombre de vacation rend l'application des mesures plus efficace.

MESURES PERSONNELLES

- ✓ Si en tant que prestataire de soins vous avez des SYMPTÔMES, même sous une forme bénigne, vous êtes obligé de rester à domicile et vous ne pouvez pas participer à la dispensation de soins.
- ✓ Si vous êtes un prestataire de soins diagnostiqué positif au COVID-19, restez en isolement à la maison pour une période d'au moins 7 jours après le début des symptômes ET pendant au moins 3 jours sans fièvre ET avec une amélioration des symptômes respiratoires.
- ✓ Même si vous ne présentez aucun symptôme, si vous suspectez que vous POUVEZ être porteur vous-même et donc constituer également un RISQUE POTENTIEL pour vos collègues, employés et patients.

Par conséquent:

- Soyez pleinement attentif à tout moment à une HYGIÈNE correcte DES MAINS
- Portez des VÊTEMENTS PROFESSIONNELS appropriés et remplacez-les régulièrement.

4

[https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/19069789/Recommandations%20relatives%20C3%A0%20la%20ma%C3%A9trise%20des%20infections%20lors%20des%20soins%20r%C3%A9alis%C3%A9s%20en%20m%C3%A9decine%20dentaire.%20\(mai%20202011\)%20\(CSS%208363\).pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/19069789/Recommandations%20relatives%20C3%A0%20la%20ma%C3%A9trise%20des%20infections%20lors%20des%20soins%20r%C3%A9alis%C3%A9s%20en%20m%C3%A9decine%20dentaire.%20(mai%20202011)%20(CSS%208363).pdf)

- Prévoyez des chaussures de travail que vous ne portez qu'en cabinet ou une protection de chaussures jetable.
- Touchez le moins de surfaces possible
- Restez à DISTANCE suffisante des autres personnes (distanciation sociale de 1,5 à 2 m).
- DÉSINFECTEZ régulièrement les parties communes, les surfaces et les téléphones
- Présences le moins possible sur le lieu de travail, uniquement si c'est vraiment nécessaire.
- Respecter la distance sociale entre collègues, à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace du cabinet.
- Faites usage d' **équipements de protection individuelle** :
 - > PORTEZ au moins un MASQUE CHIRURGICAL classique en tout temps.
 - > NE PAS TOUCHER le masque buccal (les masques buccaux humides perdent leur efficacité et protègent insuffisamment)
 - > Assurez-vous que votre masque est correctement ADAPTÉ sur votre visage
 - > Continuer de TOUJOURS porter votre masque buccal, également par exemple pour passer des appels téléphoniques
 - > Continuez à porter votre masque buccal autant que possible pendant les moments de PAUSE

PREPARATION DE L'ACCUEIL DU PATIENT

Instructions aux patients et accompagnants

- Soins uniquement sur rendez-vous
- Si le patient présente des symptômes (fièvre par exemple) entre le moment de la prise de rendez-vous et la visite au cabinet, il doit prendre contact par téléphone.
- Demandez aux patients d'arriver juste à temps, surtout pas trop tôt.
- Si nécessaire, demandez-leur d'attendre en dehors du cabinet, en respectant la distance nécessaire.
- Les éventuels accompagnants attendent de préférence en dehors du cabinet
- Demandez au patient de venir au cabinet avec un masque buccal.
- Privilégiez le paiement par voie électronique

Salle d'attente

- Supprimez tous les éléments inutiles comme les magazines, les folders, les jouets, etc.
- Placez les chaises (aisées à nettoyer et désinfecter) de manière à respecter la distanciation sociale.
- Ne laissez qu'un seul patient à la fois dans la salle d'attente, éventuellement avec 1 accompagnant, sauf si les règles de distanciation sociale peuvent être respectées.

Sanitaires

- Fermez les sanitaires.
- Expliquez au patient que si nécessaire, cela est possible sur demande.
- Après usage des toilettes, l'espace est désinfecté.

Bureau

- Respectez également les règles de *distanciation sociale*.
- Retirez tous les éléments qui ne sont pas strictement nécessaires (dépliants, échantillons, etc.).
- Envoyez les documents (prescriptions, note d'honoraires,) autant que possible numériquement.
- Prévoyez le paiement sans contact, appliquez un film protecteur sur le terminal de paiement ou désinfectez après utilisation.

Salle de soins

- Éteignez l'unité de climatisation; vérifier toute contamination les assainisseurs d'air ou les remplacer.
- Assurez-vous que la pièce est bien ventilée (fenêtres ouvertes).
- Retirez ou couvrez tous les éléments qui ne sont pas strictement nécessaires des surfaces de travail.
- Préparez à l'avance tous les matériaux et produits nécessaires.

TRAITEMENT

Accueil au cabinet

- À son arrivée au cabinet, demandez au patient de se laver les mains à l'eau et au savon ou de les désinfecter.
- Renseignez-vous sur tout changement de santé générale du patient ou des personnes dans son entourage.
- TESTER ou DEMANDER sa température corporelle (si > 37,3 ° C, adressez au médecin traitant)
- Faites asseoir le patient dans la salle d'attente sans toucher inutilement les poignées de porte.

Chercher le patient dans la salle d'attente

- Portez un masque chirurgical.
- Essayez de toujours garder la DISTANCE de 1,5 mètre.
- Ouvrez la PORTE vous-même afin que le patient n'ait pas à la toucher.
- Dans la mesure du possible, pour chaque patient suivant, utilisez une SALLE DE SOINS différentes qui n'a pas été utilisé juste avant, en particulier lorsqu'un traitement produisant des aérosols a été effectué (afin de limiter le risque qu'un aérosol soit toujours présent, dans tous les cas faites-le bien aérer, en fonction de la quantité d'aérosol produite).
- Demandez au patient de s'asseoir sur la chaise.
- Assurez-vous que seules les personnes absolument nécessaires soient dans la salle de traitement; laissez les éventuels ACCOMPAGNANTS dans la salle d'attente.

Se préparer au traitement

- PORTER un masque chirurgical, des gants, une tunique de protection (manches longues) (ou des vêtements changés après chaque patient) et des lunettes anti-éclaboussures
- Pour les traitements produisant des aérosols, portez un tablier de protection à manches longues (avec poignets ajustés) qui couvre entièrement les vêtements de travail, des lunettes de protection ajustées, un écran facial, un masque chirurgical et des gants.
- Pour les patients des GROUPES B1 et B2, vous portez un masque buccal FFP2.
- Personnel assistant avec FONCTION CIRCULAIRE: le personnel assistant ne participant pas au traitement porte un masque chirurgical, des gants et des lunettes anti-éclaboussures.
 - o est le moins possible présent dans la salle de traitement
 - o s'occupe des tâches administratives, aussi loin que possible
 - o apporte les instruments (propres) et du MATÉRIEL
- L'ASSISTANT au fauteuil aide à réduire le risque de contamination croisée; l'équipement de protection nécessaire doit également être utilisé à cet effet.
- N'utilisez PAS le CRACHOIR
- Avant de commencer le traitement, demander au patient de se rincer la BOUCHE avec de l' H_2O_2 (solution à 1%) ou de l'iodure de povidone à 1% (par exemple Isobetadine®) (rincer pendant 1 min et cracher dans un gobelet jetable).

Traitement

- Prenez des RX intra-orales uniquement si cela est absolument nécessaire (prendre une telle RX augmente le contact avec la salive).
- Utilisez le moins possible la SERINGUE MULTIFONCTION.
- Pour la préparation dentaire, il est recommandé de placer la DIGUE DENTAIRE dès le début de la préparation.
- Utilisez la grosse CANULE d'ASPIRATION pour les interventions produisant des aérosols.

APRES LE TRAITEMENT

Patient

- Demander au patient de SE LAVER LES MAINS OU DE SE LES DESINFECTER avec une SHA
- Le patient quitte le plus vite possible la salle de soins

Praticiens

- ENLEVEZ vos vêtements de protection supplémentaires AVANT de quitter le cabinet (contaminé):
 - o retirer le tablier de protection sans toucher les vêtements de travail
 - o jetez tout le matériel jetable dans un sac poubelle, fermez-le hermétiquement
 - o retirer les gants
 - o désinfectez vos mains avec de l'alcool à main
- QUITTEZ la salle de traitement.
- RETIREZ votre écran facial, vos lunettes anti-éclaboussures et votre éventuel masque FFP2 (l'écran facial et les lunettes anti-éclaboussures peuvent être désinfectés pour être réutilisés).
- Remplacez tous les vêtements extérieurs par l'usage de tablier de protection jetable.
- DÉSINFECTEZ vos mains avec SHA.
- Revêtir un MASQUE chirurgical classique.

- LAYER quotidiennement vos vêtements de travail à 60 ° C minimum.

Espace de travail

- NETTOYEZ ET ENTRETENEZ SOIGNEUSEMENT toutes les surfaces; le virus survit longtemps sur les surfaces.
- Fauteuil de traitement, évier, plans de travail, armoires,... mais aussi poignées de porte, bras et cône RX, panneau de commande du fauteuil, tablette, clavier du PC, souris d'ordinateur, poignées d'armoire....
- PORTER un masque buccal, un tablier en plastique et des gants de ménage
- Retirez d'abord les SOUILLURES VISIBLES à l'aide d'une lingette jetable, de savon et d'eau.
- SÉCHER et DÉSINFECTER les surfaces.
- Utilisez des lingettes désinfectantes (JETABLES) (à utiliser une seule fois).
- Les DÉSINFECTANTS suivants sont actifs: alcool désinfectant (de préférence 60 à 70% d'éthanol) et composés chlorés (chloroxylénol 0,12-0,24% (par exemple Dettol®) ou eau de Javel domestique 0,1-0,5%, à préparer en ajoutant 40 ml d'eau de Javel domestique à 1 litre d'eau du robinet).
- Nettoyez les sols au moins une fois par demi-journée.

Instruments et matériel

- Nettoyez les instruments de tout souillure visible.
- Préparer à l'emploi les instruments par AUTOCLAVAGE ou un cycle de THERMODESINFECTION (machine à laver les instruments).
- N'utilisez le matériel à usage unique qu'une seule fois.

Aérer

Ventiler l'espace de travail : ouvrez les portes et les fenêtres en fonction de la quantité d'aérosol produite.